

Athénée Royal d'Uccle 1

EFA « La petite école dans la prairie »

Section fondamentale

Avenue Paul Stroobant, 72 B – 1180 Uccle

Tél. : 02/374.95.52 Fax : 02.374.56.20

fondamental@aru1.be www.la-petite-ecole.be

Twitter et Facebook



Uccle, le 7 septembre 2023

Concerne les élèves de P1

Chers parents,

A partir du lundi 12 février 2024, votre enfant se rendra à la piscine Longchamp.

Équipement : *dans un sac en toile marqué au nom de l'enfant* :

- maillot (short interdit)
- bonnet
- essuie de toilette
- prévoir un bonnet (capuchon) pour la sortie

Voici l'horaire des 14 séances, sous réserve, de changement en fonction des imprévus :

Février 2023 - les lundis après-midi : 12 et 19

Mars 2024 - les lundis après-midi : 11, 18 et 25

Avril 2024 - les lundis après-midi : 8, 15 et 22

Mai 2024 - les lundis après-midi : 13 et 27

Juin 2024 - les lundis après-midi : 3, 10, 17 et 24

Le cours de natation est obligatoire.

Le prix de 78 € comprend l'entrée à la piscine et les déplacements en bus.

Le défraiement des moniteurs brevetés est offert par l'école.

Merci de payer ce montant pour **le 1er février 2023 (paiement en une fois) OU 2 X 39€ (les 01/01 et 02/02)** au plus tard sur le compte :

BE80 0682 4784 9777

en communication : « natation + nom de l'enfant + classe »

Les élèves ne nageant pas se rendront dans d'autres classes. Si pas de C.M. ou de motif écrit, un travail leur sera donné.

Attention : pas d'objet de valeur (bijoux, boucles d'oreilles, montre, ...). Les enseignants ne seront pas responsables en cas de perte ou d'oubli.

Les titulaires et moi-même, nous nous tenons à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires.

En vous remerciant pour votre confiance.

Christian De Weerd, directeur de la section fondamentale